



Faire progresser la base de données factuelles sur les stratégies visant à mettre fin au mariage des enfants et à appuyer les filles mariées

Compte rendu de réunion

Du 30 septembre au 2 octobre 2019
Genève, Suisse

Le présent compte rendu de réunion a été établi par A. Finnie, A. Malhotra, E. Travers, M. Plesons et V. Chandra-Mouli. Il a bénéficié de l'apport des participants à la réunion (voir l'annexe 1).

Couverture © UNICEF/UNI334031/Mawa

Quatrième de couverture © UNICEF/UN0139726/Tadesse

© Filles, pas épouses : le partenariat mondial pour mettre fin au mariage des enfants.

Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et Organisation mondiale de la Santé (OMS)

Août 2020

Table des matières

Remerciements	04	Priorités relatives à la recherche sur la mise en œuvre	19
Objectifs	05		
Participants	05		
Principaux messages	06	02. Questions de recherche à résoudre en priorité pour faire progresser l'action	21
01. Évolution de la recherche sur le mariage des enfants	09		
Évolution de la recherche et de la programmation en matière de mariage des enfants : progrès réalisés et défis à relever	09	Prévalence, tendances, déterminants et corrélats	21
Taux, tendances et déterminants	11	Conséquences	22
Conséquences du mariage des enfants et approches visant à répondre aux besoins des filles mariées	13	Études concernant l'efficacité des interventions	22
Approches relatives à la prévention du mariage des enfants	14	Études concernant la recherche sur la mise en œuvre	23
Approches relatives au déploiement d'interventions à grande échelle et à l'accélération des déclinés au niveau des populations	16	03. Forger des partenariats pour accroître la coordination et la traduction de la recherche et l'adhésion à ses conclusions	25
Approches relatives au recours à des plateformes sectorielles pour lutter contre le mariage des enfants	17	Priorisation, financement et réalisation de la recherche	25
Enseignements tirés de la recherche sur les questions connexes et sur la convergence	18	Présentation et traduction des conclusions de recherche	26
		Clôture de la réunion	26
		Annexe	27
		Liste des participants	27
		Programme de la réunion	29

REMERCIEMENTS

Au tournant du millénaire, le mariage des enfants n'était pas reconnu comme un enjeu qui requérait des activités à grande échelle d'intervention, de recherche ou de plaidoyer, même s'il était considéré dans de nombreux contextes nationaux comme un problème démographique, social et lié au genre ainsi qu'à la santé procréative. Entre 2005 et 2010, le terme a fait son apparition dans le langage courant du développement international et a été adopté par les défenseurs des droits et les chercheurs. Entre 2011 et 2015, le mariage des enfants (aussi appelé mariage précoce) est devenu un problème reconnu à l'échelle mondiale, comme l'ont attesté des événements marquants tels que : la création du réseau « Filles, pas épouses : Partenariat mondial pour la fin du mariage des enfants » ; la première Journée internationale de la fille en 2012 et le Sommet des filles tenu à Londres en 2014 (axés tous deux sur le mariage des enfants) ; l'entente au sujet de l'établissement d'une cible concernant le mariage des enfants dans le cadre des objectifs de développement durable ; et la création, par le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), du Programme mondial visant à accélérer la lutte contre le mariage des enfants.

En 2013, dans la foulée de ce mouvement, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Programme spécial PNUD/FNUAP/UNICEF/OMS/Banque mondiale de recherche, de développement et de formation à la recherche en reproduction humaine (programme HRP), le réseau Filles, pas épouses et l'UNICEF ont organisé une réunion mondiale qui avait pour objet d'identifier les lacunes dans la recherche et de fixer des priorités de recherche dans cinq domaines principaux : (i) la prévalence et les tendances du mariage des enfants ; (ii) ses causes ; (iii) ses conséquences ; (iv) les efforts de prévention de cette pratique ; et (v) les efforts destinés à appuyer les filles mariées¹.

Même si beaucoup de progrès ont clairement été réalisés pour combler les lacunes dans les données factuelles, et ce, sur plusieurs fronts, de nombreuses lacunes subsistent et une série de nouveaux enjeux sont apparus. Entre-temps, le mariage précoce est devenu un sujet de préoccupation à l'échelle mondiale : il est fermement intégré dans les objectifs de développement durable, dans les stratégies institutionnelles d'organismes tels que l'UNICEF et le FNUAP, dans la Stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent, et en tant que priorité au sein de divers gouvernements. Les décideurs, les responsables de la mise en œuvre des programmes et les défenseurs d'intérêts sont désireux d'agir et réclament de la clarté au sujet des interventions stratégiques et rentables qu'ils peuvent mener pour respecter les engagements nationaux et mondiaux.

¹ Svanemyr, Joar, et al., « Research priorities on ending child marriage and supporting married girls », *Reproductive Health*, vol. 12, 2015, p. 80.





En réponse à ce besoin, l'OMS/HRP, le FNUAP, l'UNICEF et le réseau Filles, pas épouses ont tenu une réunion d'experts en octobre 2019 dans le but d'examiner les progrès réalisés en matière de développement de la base de données factuelles, et de déterminer les importants domaines dans lesquels les données et les éléments de preuve pourraient aider la communauté mondiale de lutte contre cette pratique à mieux tirer parti de l'intérêt suscité et des investissements effectués à travers le monde pour prévenir et endiguer le mariage des enfants.

OBJECTIFS

Les objectifs de la réunion étaient les suivants:

- Examiner les progrès réalisés dans la réponse aux priorités de recherche pour mettre fin au mariage des enfants et soutenir les filles mariées qui ont été formulées lors de la réunion OMS/HRP/UNICEF/Filles, pas épouses de 2013 ;
- Identifier une série actualisée de priorités de recherche pour les cinq années à venir et élaborer une justification de ces priorités en tenant compte de l'actuelle situation mondiale en matière de mariage précoce ;
- Déterminer les meilleurs moyens de soutenir la diffusion et l'utilisation des conclusions de recherche, ainsi que la mise en œuvre du nouveau programme de recherche.

PARTICIPANTS

Quarante-neuf participants ont assisté à la réunion. Ils représentaient un éventail de perspectives et de domaines de spécialisation à l'échelle mondiale, régionale et nationale sur le mariage des enfants, sur d'autres sujets liés à la santé (par exemple, les mutilations génitales féminines et la violence envers les femmes) et sur des questions connexes (par exemple, le genre et l'éducation). Au nombre de ces participants figuraient des chercheurs qui ont contribué, et qui sont susceptibles de contribuer, au développement de la base de données factuelles sur le mariage précoce. En outre, on comptait parmi les participants des représentants d'autres groupes de parties prenantes qui travaillent à prévenir le mariage des enfants et à en atténuer les conséquences, notamment des organisations de la société civile, des gouvernements, des organisations internationales et des bailleurs de fonds.

PRINCIPAUX MESSAGES

Quatre messages globaux se sont dégagés de la réunion :

La base de données factuelles sur le mariage des enfants s'est considérablement développée au cours des 5 à 10 dernières années, particulièrement dans les domaines des niveaux et tendances, des causes et des conséquences de cette pratique. Les éléments de preuve recueillis se sont révélés particulièrement utiles pour démontrer l'importance des investissements à l'appui de la prévention du mariage des mineures, et leur urgence, en menant une action intersectorielle. Nous devons maintenant plaider en faveur de l'élimination du mariage des enfants au moyen d'interventions plus ciblées et pratiques au niveau infranational, dans des régions géographiques (comme l'Asie du Sud et l'Afrique subsaharienne) où les efforts nationaux se sont accélérés au cours de cette période. Nous devons également enrichir la base de données factuelles et plaider en faveur d'investissements et d'une action nationale et infranationale dans d'autres régions géographiques (par exemple, les régions Moyen-Orient et Afrique du Nord, Amérique latine et Caraïbes) où l'attention accordée à cet enjeu ne fait que commencer à croître.

Nous possédons des informations plus claires sur certains des grands enjeux :

- Niveaux et tendances : Le mariage des enfants est le plus répandu dans les communautés pauvres et les communautés rurales. De plus, en raison de vulnérabilités croisées, les filles qui vivent dans les communautés les plus pauvres et rurales sont les plus touchées par le mariage précoce et ses conséquences, et sont également les moins susceptibles d'être atteintes par les interventions. Toutefois, il importe de souligner que le mariage des enfants survient également dans des communautés plus riches et urbaines.
- Moteurs : Bien qu'il existe des différences contextuelles et temporelles, les moteurs fondamentaux du mariage des enfants présentent certaines importantes similitudes dans toutes les régions, notamment : les motivations économiques, l'insécurité, les structures de pouvoir asymétriques entre les genres (y compris du point de vue du contrôle de la sexualité des filles), et l'absence d'opportunités et d'options de vie pour les filles. Lorsqu'ils sont combinés, ces moteurs se traduisent souvent sous forme de normes sociales sexistes.

- Facteurs de protection : La scolarisation des filles – particulièrement au niveau secondaire – constitue le plus important facteur de protection contre le mariage des mineures. Le fait d'habiter en milieu urbain, l'appartenance à une famille instruite et financièrement stable et l'existence de meilleures perspectives d'emploi pour les filles sont également des facteurs de protection dans la plupart des contextes. Dans certaines situations, d'autres éléments de la dynamique familiale, par exemple l'appartenance à un ménage dont une femme est le chef ou la présence de sœurs aînées, opèrent aussi comme des facteurs de protection.

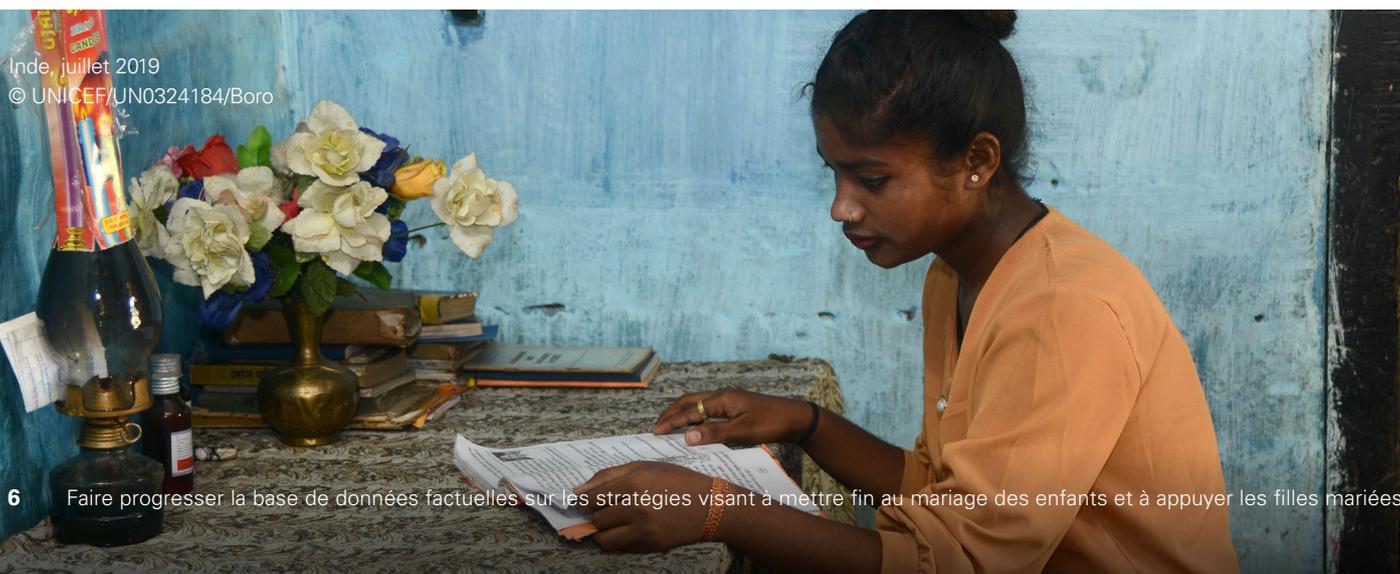
Nos informations sont moins claires concernant d'autres grands enjeux :

- Les facteurs à l'origine de déclin à grande échelle : Nous disposons d'informations qui indiquent que le taux de mariage des enfants est en déclin dans de nombreux pays (ou dans certaines zones à l'intérieur d'un pays), et que ce déclin est abrupt à certains endroits. D'autres données probantes nous indiquent que le taux est stable ou même en hausse dans d'autres pays (ou dans certaines zones à l'intérieur d'un pays). Nous avons une compréhension très limitée des facteurs – particulièrement ceux qui s'exercent au niveau macro, comme les lois et les politiques, les conditions de sécurité, la situation économique, les conditions climatiques, etc. – qui favorisent ou entravent le déclin.
- La situation sur le plan des mariages précoces au niveau infranational : Il existe une base de données factuelles croissante sur la situation globale en matière de mariage des enfants à l'échelle des pays, mais ce n'est pas le cas à l'échelle des régions au sein d'un même pays. Nous devons mieux comprendre la prévalence, les tendances, les déterminants, les corrélats et les caractéristiques du mariage des enfants à des niveaux infranationaux. À cette fin, nous avons besoin de données infranationales ventilées sur les niveaux et tendances des mariages précoces (par exemple, la capacité d'action au sein du mariage, les différences d'âge entre les époux, etc.).

Les efforts pour prévenir le mariage des enfants :

- Là où le niveau de mariage des enfants a décliné, la cause en est une combinaison de facteurs écologiques et d'une gamme variée d'interventions. Il nous faut mieux

Inde, juillet 2019
© UNICEF/UN0324184/Boro



comprendre l'efficacité, le coût et la rentabilité d'un ensemble crucial d'interventions destinées à prévenir ces mariages. Nous devons donc, notamment, discerner l'impact d'investissements sectoriels précis et déterminer si des interventions choisies pourraient contribuer à prévenir le mariage des enfants, ou si un ensemble exhaustif d'interventions est requis.

- Il nous faut aussi mieux comprendre les moyens nécessaires pour mettre en œuvre ces ensembles d'interventions, à grande échelle et de manière durable. La plupart des initiatives de prévention du mariage des enfants n'ont pas été appliquées à grande échelle. De plus, la plupart des interventions qui ont donné lieu à des évaluations positives ont été réalisées à petite échelle et à court terme. Certaines initiatives qui ont fait l'objet d'une application généralisée (par exemple, les transferts en espèces aux fins de la réduction de la pauvreté) obtiennent des résultats inégaux, peut-être parce qu'elles n'ont pas été expressément conçues pour produire des résultats liés au mariage des enfants. Enfin, il existe un manque de documentation et d'évaluation des efforts déployés au sein des pays – du niveau national jusqu'au niveau local.
- Les efforts d'appui aux filles mariées :
 - Nous devons mieux comprendre l'efficacité, le coût et la rentabilité d'un ensemble d'interventions destinées à répondre aux besoins des filles mariées. Nous devons donc, notamment, discerner l'impact d'investissements sectoriels précis et déterminer si des interventions choisies pourraient contribuer à prévenir le mariage des enfants, ou si un ensemble exhaustif d'interventions est nécessaire. Les études qui portent sur les besoins des filles mariées et sur les stratégies de réponse à ces besoins n'ont représenté qu'une très faible proportion de la recherche sur le mariage des enfants au cours des cinq dernières années. En outre, la majeure partie des données probantes collectées concernant les filles mariées est axée sur l'appui à leur éducation et sur la réponse à leurs besoins en matière de santé.
 - Ainsi que cela a été mentionné plus haut, nous devons mieux comprendre les moyens nécessaires pour réaliser ces interventions à grande échelle et de manière durable.

Nous devons adopter une démarche plus transformatrice pour établir des liens entre la recherche et les besoins en politiques et programmes et, à cette fin :

- Créer un groupe de recherche qui aura délibérément pour objet de définir et tenir à jour un programme mondial d'apprentissage destiné à éclairer la réalisation de recherches plus stratégiques et adaptables sur les efforts visant à mettre fin au mariage des enfants et à répondre aux besoins des filles mariées :
 - Recueillir les apports d'un plus large éventail de parties prenantes en vue de fixer des priorités plus détaillées concernant les questions identifiées durant la présente réunion ;
 - Organiser régulièrement des réunions au niveau des pays afin de rassembler les chercheurs, les responsables de l'exécution des programmes et les décideurs pour qu'ils réfléchissent à la base existante de données probantes et à ses incidences sur la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes ;
- Investir dans des approches plus innovantes qui permettront de traduire plus rapidement les données probantes en une action efficace à grande échelle :
 - Établir un consensus sur ce que nous entendons par « à grande échelle » et prioriser les approches qui visent à accroître l'ampleur des interventions clés ;
 - Investir dans la recherche sur la mise en œuvre afin de générer des connaissances sur les moyens de mener des interventions à grande échelle avec qualité et équité, et sur le coût des interventions et de leur réalisation ;
 - Investir dans la recherche sur l'action participative pour assurer un engagement significatif des adolescents et des jeunes à l'égard de l'élaboration, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des politiques et programmes ;
- Documenter et diffuser les enseignements tirés des efforts communautaires de lutte contre le mariage des enfants et de transformation des normes sociales.



Somalie, octobre 2017
© UNICEF/UN0199819/Rich



01. Évolution de la recherche sur le mariage des enfants

Les participants ont tout d'abord examiné les progrès accomplis dans la réponse aux priorités de recherche concernant le mariage des enfants et l'appui aux filles mariées qui avaient été définies lors de la réunion OMS/HRP/UNICEF/Filles pas épouses de 2013. Ils ont commencé par discuter des progrès et des défis dans une perspective globale, après quoi ils ont examiné plus en profondeur certaines questions spécifiques.

Évolution de la recherche et de la programmation en matière de mariage des enfants : Progrès réalisés et défis à relever

Durant cette séance, les participants ont entrepris de brosser une vue d'ensemble globale des progrès réalisés ces dernières années dans la recherche et la programmation liées au mariage des enfants, et de définir les principaux défis à relever en vue de les examiner plus en détail au cours des séances suivantes.

Premièrement,

Anju Malhotra a présenté les résultats d'une étude de la portée de la recherche sur le mariage des enfants entre 2000 et 2012. Cet examen a consisté à effectuer une recherche systématique dans les principales bases de données électroniques, ainsi qu'une recherche ciblée dans la documentation grise, afin d'identifier les recherches en anglais qui accordaient une place importante, plutôt qu'accessoire, au mariage des enfants. Les documents inclus comprenaient des analyses originales de données primaires et secondaires ainsi que des recherches qui apportaient de nouvelles perspectives. Cette étude de la portée a permis de constater une augmentation exponentielle de la recherche sur le mariage des enfants au cours de la période examinée, principalement attribuable à l'accroissement du nombre de recherches axées sur les régions de l'Asie du Sud (en particulier, l'Inde et le Bangladesh), de l'Afrique subsaharienne, et du Moyen-Orient et Afrique du Nord. L'absence d'études sur la région Amérique latine et Caraïbes était manifeste. La plupart des recherches étaient axées sur les conséquences (en particulier, celles liées à la santé sexuelle et procréative et au bien-être social), les moteurs et les corrélats (tant immédiats que structurels), la prévalence (surtout à partir de données d'enquête secondaires) et l'efficacité des interventions (particulièrement sous les angles de la mobilisation sociale, de la sensibilisation et des transferts en espèces). L'exposé a été suivi d'une discussion sur ce que nous savons maintenant et que nous ignorions en 2000. Au nombre des

éléments mentionnés figuraient les suivants : une meilleure compréhension du taux et de la prévalence du mariage des enfants dans la plupart des pays (en particulier, dans les régions de l'Afrique de l'Ouest et du Moyen-Orient et Afrique du Nord) ; le lien entre le mariage précoce et les résultats sur le plan de la santé et des conditions socioéconomiques ; et les mécanismes d'interaction des moteurs macrocontextuels avec les moteurs immédiats et structurels. D'autres éléments ont aussi été signalés, notamment des indicateurs et méthodes de meilleure qualité pour les mesures à court terme et les résultats des interventions, ainsi que des données probantes plus étoffées sur l'efficacité des interventions, y compris celles menées à grande échelle.

Deuxièmement,

Anju Malhotra a présenté les résultats d'une étude de la portée de la base de connaissances du Programme mondial visant à accélérer la lutte contre le mariage des enfants entre 2016 et 2019. Cette étude a examiné 64 produits liés à la recherche afférents à la phase I du Programme, qui représentaient ensemble environ 70 % des produits exécutés. Dans la majorité des cas, les publications étaient des rapports longs ou courts ou des brochures/notes d'orientation en provenance d'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud. La plupart avaient pour thème principal la prévalence du mariage des enfants ; venaient ensuite les thèmes suivants : moteurs, conséquences, cartographies et examens des interventions, évaluations des interventions, protocoles ou descriptions des interventions, perceptions du mariage des enfants et analyses sous l'angle des lois ou des politiques. Les publications avaient surtout pour objet d'éclairer la planification et la conception des programmes, d'évaluer les progrès et de constater et documenter les défis.



Ouganda, mars 2020
© UNICEF/UNI316629/Bongyereirwe

Troisièmement,

Margaret Greene a présenté les résultats d'une étude de la portée de la recherche sur le mariage des enfants entre 2013 et 2019². L'étude a consisté à effectuer une recherche exhaustive de publications en anglais, français, espagnol et portugais dans sept bases de données, dans les sites Web de 15 organisations concernées et dans les produits de quatre réunions d'experts. Elle a recensé 787 articles de recherche évalués par des comités de lecture, thèses ou mémoires, rapports, commentaires, protocoles, troupes d'information, documents fournissant des éléments de preuve et fiches d'information. L'étude a révélé que les publications les plus nombreuses avaient été effectuées en 2017, 2018 et 2016, et qu'elles traitaient de l'Afrique subsaharienne et de l'Asie du Sud ou étaient de portée mondiale. La perspective adoptée dans la plupart des publications était celle des droits de la personne, suivie par la santé de la mère et de l'enfant, l'autonomisation des femmes, l'autonomisation économique, la participation et la représentation politiques et l'autonomisation des jeunes. La plupart des publications étaient axées sur les conséquences du mariage des enfants ; venaient ensuite les causes et les déterminants, les efforts de prévention, la prévalence et les tendances et, enfin, les efforts d'atténuation. Les domaines thématiques les plus courants auxquels se rapportaient les recommandations formulées étaient les normes, la santé, l'éducation, la recherche, les lois, et les acquis et l'autonomisation.

Quatrièmement,

Auxilia Ponga, Lazarus Mwale, Nankali Maksud, Priyanka Sreenath et Raffaella Ermani ont participé à une table ronde lors de laquelle ils ont discuté des progrès et des défis dans la perspective d'une gamme variée de parties prenantes. Les experts se sont concentrés sur quelques questions clés, notamment la compréhension des complexités et des nuances du mariage des enfants dans des régions et populations différentes, la traduction du savoir de telle sorte que celui-ci soit utile pour divers groupes, et l'utilisation des données probantes dans le cadre d'activités de plaidoyer afin de rallier des partenaires et des communautés.

² La portée de cette étude a été élargie pour englober les 20 ans écoulés entre 2000 et la fin de 2019. En voici la référence complète : Siddiqi, Manahil, et Margaret E. Greene. À paraître (2020). « Mapping the Field: A Systematic Scoping Study of Child Marriage Research, 2000–2019 ». Washington, D.C. : GreeneWorks.

Taux, tendances et déterminants

Lors de cette séance, les participants ont entrepris de faire le point sur les progrès réalisés dans le domaine de la compréhension du taux, des tendances et des déterminants du mariage des enfants.



Antigua et Barbuda, novembre 2019
© UNICEF/UNI227630/LeMoyne

Premièrement,

Anju Malhotra et Margaret Greene ont résumé les données factuelles les plus récentes dégagées des études qu'elles avaient examinées (voir plus haut). Leurs principaux messages ont été les suivants. Entre 2000 et 2012, les méthodes de mesure du mariage des enfants dans la documentation publiée ont considérablement varié. Par exemple, des indicateurs différents étaient utilisés pour mesurer la prévalence dans les analyses actuelles et les analyses rétrospectives, et la façon d'estimer les nombres absolus n'était pas cohérente d'un pays à l'autre. En outre, il n'y a eu qu'un nombre limité d'analyses des tendances, de cohortes et longitudinales. Les présentatrices ont cependant fait remarquer que les similitudes sont souvent éclipsées par les différences. Plus précisément, quatre facteurs clés (les incitations économiques, la sexualité, les structures de pouvoir fondées sur le genre et le manque d'options/d'opportunités) tendent à être déterminants à l'égard du mariage précoce dans tous les contextes. Enfin, elles ont conseillé d'utiliser les termes « déterminants » et « corrélats », par opposition à « moteurs », dans le contexte des travaux relatifs au mariage des enfants.

Deuxièmement,

Claudia Cappa a donné un aperçu des connaissances actuelles sur les taux, les tendances et les déterminants du mariage des enfants aux niveaux mondial et régional. Elle a indiqué que, dans l'ensemble, les taux de mariages d'enfants avaient reculé à l'échelle mondiale, bien que cela n'ait pas été systématiquement le cas dans tous les pays ni dans toutes les régions au sein d'un même pays. À certains endroits, les taux ont en réalité augmenté ; dans d'autres cas, les réductions sont survenues uniquement au sein des populations les plus riches, alors que les taux augmentaient au sein des populations les plus pauvres. En outre, elle a fait remarquer que, même si la prévalence du mariage des enfants diminue, à mesure que la population d'adolescents augmentera dans les pays à taux de croissance élevé (en particulier, en Afrique subsaharienne), le nombre absolu de filles mariées avant l'âge de la majorité en fera autant. Elle a ajouté que les taux ne reculent pas assez rapidement : seuls trois pays (l'Algérie, la Tunisie et les Maldives) sont en bonne voie pour mettre fin au mariage des enfants d'ici à 2030. Selon ses prévisions, si la tendance se maintient à son rythme actuel, la région de l'Afrique de l'Ouest et centrale présentera la plus forte prévalence du mariage des enfants, et les régions de l'Afrique de l'Est et australe et de l'Amérique latine et des Caraïbes se classeront au deuxième et au troisième rangs, respectivement. Enfin, elle a fait la mise en garde suivante : il importe d'être clair au sujet du choix des indicateurs ; en effet, les indicateurs actuels de la prévalence (la proportion de filles âgées de 15 à 17 ans ou de 15 à 19 ans actuellement mariées ou en union) sous-estiment les taux de mariage des enfants, car des filles de ces groupes demeurent exposées à un risque de mariage précoce pendant plusieurs années par la suite, alors que les indicateurs rétrospectifs (la proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans qui étaient mariées à l'âge de 15 ou 18 ans) couvrent l'ensemble de la période de risque, mais peuvent seulement être calculés une fois le cap des 18 ans franchi par la totalité de la cohorte étudiée.

Troisièmement,

Gina Crivello a présenté un aperçu des conclusions relatives au mariage des enfants qui se sont dégagées de Young Lives, une étude longitudinale d'une durée de 15 ans sur la pauvreté des enfants en Éthiopie, en Inde, au Pérou et au Viet Nam. Les résultats ont indiqué que divers facteurs étaient associés au mariage précoce, notamment la pauvreté, la vie en milieu rural, le niveau d'instruction de la principale personne qui s'occupe de la jeune fille et la présence d'une sœur aînée. Elle a également signalé que de meilleures relations parents-enfants et une meilleure communication font diminuer la probabilité qu'une fille soit mariée alors qu'elle est encore mineure.

Quatrièmement,

Ingrid Fitzgerald a présenté les résultats de trois études commandées conjointement ou individuellement par le Bureau régional de l'Asie du Sud de l'UNICEF et le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique du FNUAP. L'une de ces études avait pour objet d'estimer le nombre de mariages d'enfants en Asie du Sud pour obtenir des données de référence en vue de l'élaboration de cibles programmatiques, une autre visait à étudier les moteurs de la réduction des taux au Bangladesh, au Népal et au Pakistan, et la troisième consistait en un examen des données probantes en prévision de la phase II (2020-2023) du Programme mondial. S'agissant de l'étude estimative, elle a décrit le modèle de Markov utilisé pour l'estimation du nombre de mariages d'enfants dans une population et elle en a signalé les avantages et les limites. L'atout du modèle est qu'il permet des estimations du nombre de jeunes filles de moins de 18 ans qui sont actuellement mariées à partir de données provenant de diverses sources, sans décalage chronologique excessif ni censure, et avec des échantillons de taille restreinte. Sa limite est que, si les données utilisées remontent à plus de cinq ans, les résultats ne sont pas aussi robustes. En ce qui concerne l'évaluation des moteurs, au niveau micro, elle a fait remarquer que les facteurs associés à un plus grand risque de mariage des enfants comprennent le milieu rural et l'appartenance à un ménage dont les garçons et filles ne vivent pas à la maison, et que les facteurs associés à un plus faible risque de mariage précoce comprennent la présence d'une femme comme chef du ménage et d'autres indicateurs liés à l'autonomisation des femmes (par exemple, l'influence des femmes sur la prise des décisions et les attitudes envers la violence familiale). Au niveau macro, l'étude a révélé qu'une réduction de la proportion des ménages pauvres, une croissance économique supérieure à la moyenne, une fécondité plus faible et un meilleur accès aux médias sont associés à une diminution du taux de mariages d'enfants. En outre, l'étude a montré qu'une proportion plus élevée de femmes ayant été mariées avant l'âge de la majorité dans des cohortes plus âgées était associée à une hausse du taux de mariages d'enfants, alors qu'il n'y avait aucune association entre la réduction de ce taux et la variation du taux de migration ou du niveau de d'instruction moyen des femmes. Au sujet de l'étude sur les données probantes, la présentatrice a indiqué que les enseignements suivants avaient été tirés : le nombre de cadres stratégiques et législatifs portant sur la lutte contre le mariage des enfants a augmenté, mais ces cadres se sont révélés limités sur le plan de la cohérence et de la mise en œuvre ; autonomiser les filles en leur fournissant des informations, des compétences et un appui est un moyen d'action prometteur, mais insuffisant ; la sensibilisation et la mobilisation des communautés constituent un important domaine d'investissement dont l'impact nécessite des données factuelles rigoureuses ; les données probantes sur les interventions économiques (par exemple, les transferts en espèces) sont mitigées ; enfin, il faut accorder une attention accrue aux conséquences non voulues des interventions législatives et programmatiques.

Cinquièmement,

Shatha Elnakib a présenté un tour d'horizon des données factuelles sur le mariage des enfants dans les situations de crise humanitaire. Elle a fait remarquer que l'on possède très peu de données probantes sur le mariage des enfants dans les situations humanitaires, en raison de la collecte limitée d'informations à ce sujet dans des contextes de conflit. Cependant, les recherches dans certaines situations de ce type (par exemple, au Bangladesh, en Jordanie, au Liban, au Niger et au Somaliland) ont montré que les vulnérabilités sont amplifiées dans les contextes de crise humanitaire, ce qui est susceptible d'accroître les risques de mariage des enfants. Elle a ensuite décrit des recherches en cours à Djibouti, en Égypte, en Iraq et au Yémen, dans le cadre d'une enquête par sondage en grappes à étapes multiples auprès de populations déplacées et touchées par des catastrophes, dont les données sont collectées au moyen de questionnaires remplis par des ménages et des individus. Enfin, elle a signalé certains défis à relever, notamment : les méthodes d'estimation des taux actuels de mariages d'enfants ; les considérations éthiques dans le cadre de recherches mettant en cause des enfants et adolescents dans des situations de crise humanitaire ; enfin, la préservation de la sûreté et de la sécurité des personnes qui recueillent les données.



Éthiopie, janvier 2020
© UNICEF/UNI308797/Tadesse

Conséquences du mariage des enfants et approches visant à répondre aux besoins des filles mariées

Au cours de cette séance, les participants ont entrepris de faire le point sur les progrès réalisés dans la compréhension des conséquences du mariage des enfants et dans la recherche et la programmation visant à répondre aux besoins des filles mariées.

Premièrement,

Anju Malhotra et Margaret Greene ont résumé les données factuelles les plus récentes qui se dégagent de leurs études (voir plus haut). S'agissant des conséquences, elles ont signalé que la majeure partie des éléments de preuve disponibles concerne les répercussions en matière de santé maternelle et périnatale ; arrivent au deuxième rang les impacts sociaux, sanitaires, développementaux et intergénérationnels. Au nombre des questions moins étudiées, on compte les vulnérabilités plus larges sur les plans sanitaire et social, les coûts économiques et les conséquences pour la santé et les vulnérabilités sociales des jeunes adolescentes. En ce qui a trait aux approches qui visent à répondre aux besoins des filles mariées, les deux femmes ont indiqué que la majeure partie des éléments de preuve disponibles porte sur l'accès aux services de santé, d'éducation et sociaux et l'utilisation de ces services ; viennent ensuite les liens avec les réseaux et les ressources communautaires. Les questions concernant les besoins particuliers des filles séparées, divorcées ou veuves et les implications concernant des relations conjugales équitables sont moins étudiées.

Deuxièmement,

Suzanne Petroni a présenté les conclusions de l'étude conjointe de la Banque mondiale et du Centre international de recherches sur les femmes concernant les répercussions économiques du mariage des enfants. Elle a indiqué que cette pratique entraîne une hausse de la fertilité et de la croissance démographique et constitue le principal facteur à l'origine de la maternité précoce (laquelle accroît les risques de mortalité des enfants de moins de 5 ans et de retard de croissance). Le mariage des mineures est l'une des principales raisons qui conduisent les filles à abandonner l'école, avec les répercussions que cela entraîne sur leur éducation et leurs revenus tout au long de leur vie. Plus précisément, elle a affirmé que les gains annuels en fait de revenus et de productivité que l'on observerait dans 15 pays s'il n'y avait pas eu de mariages d'enfants sont estimés à 26 milliards de dollars des États-Unis. Enfin, elle a signalé plusieurs autres effets directs, dont le recours aux contraceptifs modernes, la violence infligée par le partenaire intime, la capacité à prendre des décisions, la propriété foncière, le bien-être psychologique et la sécurité alimentaire.

Troisièmement,

Yvette Efevbera a présenté un exposé sur les conséquences du mariage des enfants dans les domaines de la nutrition et de la santé sexuelle et procréative. Au chapitre de la nutrition, elle a décrit les résultats d'une étude sur le mariage des enfants et la dénutrition menée dans 35 pays d'Afrique



Niger, juin 2019
© UNICEF/UN0318706/Frank Dejongh

subaharienne. L'étude a permis de constater que, pour les femmes en âge de procréer, le mariage précoce était associé à une plus faible probabilité d'insuffisance pondérale (indice de masse corporelle < 18,5), et que cette association demeurerait valide après des analyses de sensibilité dans 8 des 35 pays. En matière de santé sexuelle et procréative, elle a affirmé que, selon les constatations, le mariage des enfants était associé à un âge précoce à la première naissance, un nombre d'enfants accru, un espacement moindre des naissances, une utilisation moindre de contraceptifs, une augmentation des grossesses non désirées ou imprévues et une diminution des consultations prénatales. Enfin, elle a présenté les conclusions d'une étude sur le mariage des enfants et la santé réalisée à Conakry, en Guinée, dans le cadre de laquelle les femmes ont décrit des résultats négatifs sur le plan de la santé sexuelle et procréative dans le contexte de leur mariage précoce.

Quatrièmement,

Marina Plesons a exposé les conclusions d'une étude concernant les approches destinées à répondre aux besoins sanitaires et sociaux des filles mariées. Elle a indiqué que la majeure partie des données factuelles identifiées dans le cadre de cette étude provenait d'Asie du Sud ; l'Afrique de l'Est et australe et l'Afrique de l'Ouest et centrale se classaient respectivement au deuxième et au troisième rangs. Elle a signalé que les publications contenaient une grande variété de définitions des populations cibles, et que les interventions



Bangladesh, novembre 2017
© UNICEF/UN0147311/Brown

en faveur des filles mariées étaient souvent intégrées dans des programmes s'adressant à de plus vastes groupes de population. Elle a également affirmé que la grande majorité des projets ou des programmes étaient axés sur la santé sexuelle et procréative des filles mariées, reposaient sur des interventions réalisées dans des installations communautaires et sanitaires et avaient pour objet de mesurer les résultats sur le plan des connaissances, des attitudes et des comportements.

Cinquièmement,

Erin Murphy Graham a fourni des éclairages issus de la recherche effectuée au Honduras sur les approches visant à soutenir les besoins éducatifs des filles mariées. Elle a souligné que les réinscriptions à l'école après une grossesse ou le début d'une union étaient extrêmement rares. Elle a ajouté qu'une action multisectorielle était requise pour supprimer les obstacles aux réinscriptions à l'école (par exemple, les politiques explicites et implicites des établissements scolaires, les normes sociales selon lesquelles les filles mariées doivent rester au foyer, l'absence de services de garde des enfants, le coût de la scolarisation et les coûts d'opportunité ainsi que la qualité médiocre de l'éducation). Enfin, elle a présenté le Sistema de Aprendizaje Tutorial (Système d'apprentissage tutoriel), un modèle à composantes multiples qui vise à éliminer ces obstacles, et qui consiste en des programmes et textes scolaires, des tuteurs, des groupes d'étude ainsi que des activités de formation, d'encadrement et de suivi pour les communautés et les organismes de mise en œuvre.

Approches relatives à la prévention du mariage des enfants

Durant cette séance, les participants ont entrepris de dresser le bilan des progrès accomplis en matière de recherche et de programmation axées sur la prévention du mariage des enfants.

Premièrement,

Anju Malhotra et Margaret Greene ont résumé les données factuelles les plus récentes issues de leurs études (voir plus haut). Les études ont montré que la majeure partie des données factuelles publiées sur la prévention du mariage précoce concerne les lois qui régissent ce type de mariage et leur mise en œuvre ; viennent ensuite les éléments essentiels des interventions relatives au mariage des enfants et les efforts déployés pour transformer les normes et pratiques en la matière.

Deuxièmement,

Sajeda Amin a décrit les enseignements tirés de deux évaluations : l'essai contrôlé randomisé (ECR) BALIKA et l'intervention conduite par la More than Brides Alliance (Alliance « Plus que des épouses »). L'ECR BALIKA réalisé au Bangladesh a consisté à évaluer l'efficacité de trois stratégies d'intervention (éducation, formation de sensibilisation aux droits liés au genre et formation à l'acquisition de moyens de subsistance) dans le cadre desquelles toutes les filles ont reçu une formation axée sur les compétences de la vie courante, un appui à l'utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC) et une formation à la conscience communautaire. Elle a affirmé que les trois

volets avaient eu des répercussions notables sur le mariage précoce, la scolarisation, les attitudes sexospécifiques et les comportements en matière de santé, et que seul le volet de la formation de sensibilisation aux droits liés au genre avait entraîné des améliorations en matière de travail salarié ainsi qu'une réduction du harcèlement sexuel. Elle a ensuite décrit le programme de la More than Brides Alliance, qui consiste en une intervention à niveaux multiples dans cinq pays pour retarder les mariages, accroître la sensibilisation et l'accès aux services de santé sexuelle et procréative, inscrire et maintenir les filles à l'école, bâtir la confiance des filles et leur procurer les moyens nécessaires pour plaider en faveur de leurs propres droits, accroître leur accès aux opportunités économiques, et promouvoir des environnements juridiques et de politiques qui assurent la protection des droits des femmes et des filles. Elle a exposé les principaux enseignements tirés du travail de cette alliance : la nécessité de tenir compte du contexte lors de la conception des programmes, la nécessité d'obtenir un équilibre entre les atouts des responsables de la mise en œuvre et le respect du même modèle de conception dans tous les contextes, ainsi que la nécessité d'assurer l'adhésion à la recherche pour préserver l'intégrité de la conception de la recherche et prévenir toute contamination. Enfin, elle a décrit la difficulté d'évaluer les activités de plaidoyer au niveau des États ou à des niveaux supérieurs.

Troisièmement,

Margo Mullinax a présenté l'approche adoptée par l'American Jewish World Service pour mettre fin au mariage des enfants, qui repose sur quatre piliers (appelés en anglais les « Four A's ») : les aspirations, la capacité d'action, la disponibilité et l'accès. Elle a décrit une étude que cette organisation a réalisée en vue de cartographier les initiatives qu'elle finance en fonction des quatre piliers et dans une gamme variée de domaines (genre, négociations de mariage, éducation, sexualité, plaidoyer, collectivisation et moyens de subsistance). Enfin, elle a mentionné que l'organisation promeut la formation de collectifs pour favoriser le développement de citoyens actifs.

Quatrièmement,

Rashmila Shakya a décrit les travaux du programme Son Choix au Bangladesh, au Bénin, au Burkina Faso, en Éthiopie, au Ghana, au Mali, au Népal, en Ouganda, au Pakistan et au Sénégal. Ces travaux visent à instituer des communautés exemptes de mariage des enfants, dans lesquelles les filles ont la liberté de déterminer si, quand et avec qui elles se marieront. Elle a ensuite présenté les conclusions d'une étude de cas menée dans le sud-est du Népal, qui a permis de constater que les mariages librement consentis sont fréquents et que les jeunes hommes et les garçons subissent aussi des répercussions négatives

attribuables au mariage des enfants, à cause des normes qui régissent la masculinité et le « rite de passage au statut d'homme adulte ».

Cinquièmement,

Ramya Subramanian a présenté des données factuelles sur l'efficacité des programmes économiques dans la lutte contre le mariage des enfants. Elle a décrit la conception de plusieurs projets ainsi que les apprentissages qui en ont été issus : le Transfer Project (Projet relatif aux transferts), Apni Beti Apna Dhan (Nos filles, notre richesse), le projet MUVA et le projet Gender Responsive Age Sensitive Social Protection (GRASSP, Projet de protection sociale tenant compte du genre et adaptée à l'âge). Elle a ensuite abordé les enseignements tirés concernant les répercussions des transferts en espèces sur l'égalité des genres et sur la transition sûre vers l'âge adulte. Elle a signalé qu'il n'y a que des données probantes limitées en ce qui concerne les coûts et les avantages relatifs de ces interventions, leurs synergies avec d'autres éléments programmatiques dans un contexte de programmes intégrés ou groupés, et leurs répercussions sur les hommes et les garçons. Elle a mis en garde sur le fait qu'il faut analyser en détail les « modificateurs » (c'est-à-dire les caractéristiques des individus et des ménages), et que l'utilisation des modèles et des instruments mis au point pour atteindre des objectifs de réduction de la pauvreté, et dont l'efficacité a été prouvée, sont prometteurs, mais sont loin d'avoir des incidences automatiques sur les objectifs liés à l'égalité des genres et à une transition sûre. Elle a décrit un défi supplémentaire à relever : les options en matière de conception font rarement l'objet d'analyses détaillées visant à évaluer leurs effets différentiels sur les hommes et les femmes et, en conséquence, il est difficile de faire des recommandations sur le plan de la conception. Enfin, elle a mentionné que les évaluations à court terme peuvent faire état d'effets positifs, mais que les évaluations à moyen terme permettent souvent d'observer que ces effets se sont dissipés ; l'adoption de cadres d'évaluation à plus long terme est donc nécessaire.

Sixièmement,

Jamela Al-Raiby a exposé la situation en matière de santé des adolescentes et de mariage des enfants dans la région de la Méditerranée orientale. Elle a fait ressortir certains défis propres à cette région, notamment la situation politique et les conditions de sécurité, les normes solides qui régissent le mariage des enfants, le peu d'investissements dans la prévention du mariage des enfants, le caractère limité des activités de documentation et de recherche, ainsi que les capacités nationales limitées à mettre les initiatives en œuvre et à en assurer le suivi. Enfin, elle a souligné une initiative en cours destinée à prévenir le mariage des enfants au Yémen.



Antigua et Barbuda, novembre 2019
© UNICEF/UN0345660/LeMoyné



Malawi, septembre 2017
© UNICEF/UN0119445/Chagara

Approches relatives au déploiement d'interventions à grande échelle et à l'accélération des déclinés au niveau des populations

Lors de cette séance, les participants ont entrepris d'établir une compréhension commune des enseignements tirés en ce qui concerne le déploiement à grande échelle des interventions de prévention du mariage des enfants et l'accélération de la réduction du mariage des enfants à l'échelle des populations.

Premièrement,

une table ronde composée d'Annabel Erulkar, Ashok Dyalchand, Dhuwarkha Sriram, Lazarus Mwale et Nicola Jones a discuté de la définition d'« échelle ». Leur message principal était que la définition dépend de la nature et de l'ampleur du problème, de la taille du pays ainsi que du type et de la durée des effets visés.

Deuxièmement,

le groupe de spécialistes a délibéré sur les occasions dont on peut tirer parti pour accroître l'ampleur des interventions. Les messages clés qui se sont dégagés étaient les suivants : il est essentiel de s'appuyer sur les politiques, initiatives et structures existantes, et d'intégrer les interventions dans des initiatives de plus grande portée. Par exemple, Nicola Jones a mentionné que l'Overseas Development Institute (institut du développement outre-mer de Grande-Bretagne) recueille des informations sur le mariage des enfants au sein des communautés de Rohingya au Bangladesh dans le cadre d'une vaste étude existante de la Banque mondiale sur les moyens de subsistance et la participation au marché du travail. Cependant, les membres du groupe de discussion ont prévenu que, dans la plupart des régions isolées, les plateformes sectorielles existantes sur lesquelles prendre appui (par exemple, les écoles, les établissements de santé) sont susceptibles d'être rares. Dans de tels contextes, ont-ils signalé, il existe d'autres structures, comme des lieux de culte et des institutions villageoises, dont on peut tirer parti. Ils ont indiqué qu'il est plus facile de procéder ainsi dans les communautés relativement homogènes où la cohésion sociale est forte. De plus, ils ont averti que le maintien de la qualité et de la fidélité des interventions, particulièrement en matière de genre et de normes sociales, constitue un défi majeur.

Troisièmement,

les participants à la table ronde ont discuté de la question de savoir si nous surchargeons ou non les travailleurs sociaux en nourrissant à leur endroit des attentes irréalistes. Ashok Dyalchand a fait remarquer qu'il y a un million d'agentes sanitaires et sociales certifiées (ASHA) en Inde, et que chacune est responsable de la promotion de résultats multiples sur la santé des mères, des enfants et des adolescents dans environ 200 ménages. Il a ajouté que ces agentes semblaient constituer un choix naturel pour conduire des activités de prévention du mariage des enfants, mais que le Gouvernement n'avait donné aucune directive au sujet de la nature des activités qu'elles devraient mener dans ce domaine. Les organisations non gouvernementales ont comblé cette lacune à certains endroits, mais il a été difficile d'inciter ces travailleuses à assumer de telles tâches supplémentaires moyennant une rémunération et un soutien limités.

Quatrièmement,

les membres du groupe d'experts ont discuté de l'exemple particulier de l'Éthiopie. Annabel Erulkar a informé les participants du fait que le Conseil de la population publiera bientôt un document sur le recul du mariage des enfants dans ce pays, et que ce document montre que les réductions se concentrent dans les zones urbaines et au sein de la région d'Amhara. Les réductions ont été stimulées par une mobilisation des autorités gouvernementales, du niveau national jusqu'au niveau des kabele, ont également bénéficié de la hausse de la scolarisation au niveau primaire, de la diffusion d'informations sur le mariage des enfants et de l'accès à des moyens de contraception grâce au programme national d'agents de vulgarisation sanitaire. Dans la région d'Oromia, en revanche, l'analyse a montré que le taux de mariage des enfants s'était accru.

Approches relatives au recours à des plateformes sectorielles pour lutter contre le mariage des enfants

Durant cette séance, les participants ont mis en commun leurs expériences concernant les approches qui visent à travailler par l'entremise des secteurs de l'éducation, de la santé, de la main-d'œuvre et de la protection sociale en vue de lutter contre le mariage des enfants.

Premièrement,

Aparajita Gogoi a présenté l'expérience du Centre for Catalyzing Change (Centre pour catalyser le changement), qui a consisté à œuvrer par le biais du secteur de l'éducation en adoptant une approche axée sur l'acquisition des compétences de la vie courante afin de lutter contre le mariage des enfants, ainsi que contre une série d'autres problèmes. Elle a décrit la méthode adoptée pour franchir les étapes entre la conception des programmes Udaan et Tarang et la mise en œuvre dans toutes les écoles secondaires des États indiens du Jharkhand et du Bihar. Parmi ses messages clés, on compte le besoin d'un mandat stratégique pour permettre la conception, l'exécution et le suivi du programme par le biais de plateformes gouvernementales. Elle a aussi fait état de la nécessité : de contextualiser le contenu et d'obtenir l'aval des autorités gouvernementales de haut niveau compétentes en la matière ; de faire en sorte que le contenu soit intégré dans les horaires d'enseignement et que les programmes soient incorporés dans les plans et budgets annuels du ministère de l'éducation ; de renforcer la compétence des enseignants au moyen d'activités intensives de renforcement des capacités ; de générer et diffuser des données probantes qui soient simples à comprendre et en rapport avec les intérêts des responsables de l'élaboration des politiques ; et d'adopter une attitude proactive de manière à accroître le soutien et à parer aux réactions hostiles. Enfin, elle a souligné que la réussite des programmes dépend – dans une certaine mesure – de la qualité des écoles et du système d'éducation.

Deuxièmement,

Bente Abuya a fait état de l'expérience de l'African Population and Health Research Centre (Centre africain de recherche sur la population et la santé) qui a consisté à adopter une approche d'éducation complémentaire et de qualité pour lutter contre le mariage des enfants. Elle a décrit l'expérience qu'ont constitué la conception et la mise en œuvre du modèle A LOT Change (avancée des résultats d'apprentissage en vue d'un changement transformateur), qui comprenait notamment une formation aux compétences de la vie courante, une aide pour les devoirs après l'école, une formation au leadership, une orientation parentale et une subvention pour la transition vers l'école secondaire. Voici les principaux messages qu'elle a livrés : il importe d'adopter une approche ciblée et multidimensionnelle ; la cocréation du programme et la participation de diverses parties prenantes au suivi de la mise en œuvre ont accru le sentiment d'appropriation et la participation ; l'intégration des parents et des membres de la communauté a allégé en partie le fardeau que subissent les écoles ; l'intégration des garçons et des pères a contribué à renforcer l'importance de la poursuite de la scolarisation des filles ; enfin, la durabilité du programme a été fonction des relations nouées au sein des communautés et de la participation soutenue des responsables de l'élaboration des politiques.

Troisièmement,

Gitanjali Chaturvedi a présenté l'expérience de l'adoption d'une approche axée sur les activités économiques et sur l'acquisition

de compétences dans ce domaine, afin de lutter contre le mariage des enfants. Ses principaux messages comprenaient notamment les suivants : l'éducation des mères joue un rôle déterminant dans l'éducation des filles, particulièrement dans les cas où la mère participe à une activité économique ; les modèles de comportement jouent un rôle important dans le façonnement des aspirations ; les filles exposées à une éducation et à des opportunités économiques ont des aspirations et reconnaissent que la société érige des obstacles qui entravent leur réalisation. Elle a donné comme exemples les problèmes de transport et l'accès limité à des services de garderie, qui peuvent empêcher les femmes d'obtenir et de conserver des emplois. Il importe donc de veiller à ce que le secteur des transports améliore la mobilité des femmes et que celles-ci disposent d'une gamme d'options en matière de garde des enfants.

Quatrièmement,

Asha George a décrit l'expérience du recours à une approche sanitaire pour lutter contre le mariage des enfants. Elle a souligné que le secteur de la santé recèle des possibilités, étant donné qu'il dispose souvent d'un budget national important, qu'il possède un réseau de prestataires de soins dans toutes les régions du pays, qu'il possède une légitimité que lui confère sa vocation de réponse à une préoccupation universelle, et que ses prestataires de soins sont considérés comme crédibles et comme faisant autorité. Elle a cependant prévenu que le secteur de la santé est « triplement aveugle », en raison de sa main-d'œuvre sexospécifique, de la priorité qu'il accorde aux « soins aux malades » (c'est-à-dire le traitement des problèmes de santé plutôt que la promotion de la santé) et de sa négligence à l'égard de certaines populations. Enfin, elle a rappelé aux participants que le secteur de la santé est redevable de résultats sous l'angle de la mortalité et de la prestation de services, ce qui ne se traduit pas directement en efforts de prévention et de réduction du mariage des enfants.

Cinquièmement,

Niaz Asadullah a présenté une vue d'ensemble des données factuelles sur les normes liées au genre et les interventions de transfert en espèces. Il a affirmé qu'il a été démontré que les transferts en espèces assortis de conditions entraînent une amélioration soutenue de l'éducation des filles, mais non du taux de mariage des enfants, et que les transferts en espèces sans condition ont conduit à des reculs significatifs du mariage des enfants, mais que ces reculs ont rapidement disparu une fois le soutien supprimé. Il a expliqué que la logique du recours à des interventions de transfert en espèces pour lutter contre le mariage des enfants repose sur l'hypothèse que la pauvreté est l'un des moteurs principaux, voire le moteur principal, de cette pratique. Cependant, a-t-il fait remarquer, cela ne prend pas en compte les normes sociales ni les normes liées au genre qui sont afférentes au mariage des enfants. Il a ajouté que les transferts en espèces ciblent les comportements des parents plutôt que ceux des adolescentes, et que les parents ont la liberté de modifier comme bon leur semble d'autres paramètres associés aux décisions concernant le mariage. Par exemple, ils peuvent allonger la durée des fiançailles, ou encore s'engager dans des négociations prolongées avec la famille du prétendant au sujet des conditions du mariage, comme l'ont démontré des exemples de cas tirés du Female Secondary School Assistance Programme (Programme d'assistance aux filles à l'école secondaire) au Bangladesh et le programme Apni Beti Apna Dhan (Nos filles, notre richesse) en Inde. Enfin, il a signalé certains défis liés aux éléments suivants : l'étroitesse de la base de données probantes et l'absence de consensus et de validité externe ; la variabilité du dosage des interventions, des seuils d'impact et de la durabilité ; des préoccupations relatives aux coûts du déploiement de telles interventions à grande échelle.

Enseignements tirés de la recherche sur les questions connexes et sur la convergence

Pendant cette séance, les participants se sont employés à tirer des enseignements de la recherche et de la programmation sur les questions connexes, enseignements qui pourraient éclairer les efforts de lutte contre le mariage des enfants. En outre, ils ont entrepris de tirer des leçons des approches destinées à établir et à accroître la convergence entre les secteurs.

Premièrement,

Jacinta Muteshi a fait état des enseignements à retenir de la recherche et de la programmation sur les mutilations génitales féminines (MGF). Elle a indiqué que la communauté des intervenants dans ce domaine a appris qu'il importe de comprendre la géographie et les caractéristiques de cette pratique (en particulier, au niveau infranational et dans les zones considérées comme des « points chauds ») pour cibler les investissements, fournir des éléments de preuve rigoureux et résoudre les problèmes méthodologiques, dans le but de comprendre l'efficacité des interventions complexes ainsi que les avantages (et aussi les limites) des lois. À propos des liens entre le mariage des enfants et les MGF, elle a mentionné que les associations entre les deux pratiques varient d'un pays à l'autre, mais que leurs moteurs présentent certaines similitudes (par exemple, elles entraînent une amélioration du statut social, elles sont liées au maintien de la chasteté et elles sont fondées sur des structures de pouvoir asymétriques entre les genres). Au sujet des implications de ces liens, elle a souligné que nous avons besoin de plus de données probantes sur les meilleures stratégies de soutien à l'abandon des MGF et du mariage des enfants, notamment sur les moteurs et les conséquences dans des contextes précis, les incidences des interventions sur les normes plus générales liées au genre et l'amélioration de la coordination entre les groupes de parties prenantes.

Deuxièmement,

Avni Amin a évoqué des enseignements tirés de la recherche et de la programmation sur la violence à l'égard des femmes. Elle a affirmé que la communauté d'intervenants dans ce domaine a appris qu'il importe d'appliquer une approche de santé publique, de créer des partenariats entre les chercheurs et les organisations de défense des droits des femmes, d'utiliser la recherche pour orienter le plaidoyer et l'action, de se fonder sur les données factuelles issues de la recherche pour élaborer les lignes directrices, et d'éviter de mettre en opposition la prévention et la réduction. En ce qui concerne les interventions au niveau des pays, les enseignements à retenir comprennent l'importance de cultiver la volonté politique et de renforcer les capacités nationales à instituer des changements dans les pays. S'agissant des liens entre le mariage des enfants et la violence à l'égard des femmes, elle a souligné que la violence interpersonnelle débute à l'adolescence et qu'il importe donc d'effectuer des interventions à ce stade de la vie afin de prévenir la perpétuation de la violence d'une génération à l'autre. Elle a ajouté que le mariage des enfants constitue un facteur de risque de violence interpersonnelle, et que la violence à l'égard des femmes et le mariage des enfants présentent certains facteurs de risque communs, dont les inégalités entre les genres et la pauvreté. Sous l'angle des implications du lien entre ces deux problématiques, elle a fait remarquer que la lutte contre le mariage des enfants contribue à prévenir la violence à l'égard des femmes, que les filles mariées constituent un groupe important à cibler en vue de la prévention et de la réduction, et qu'il faudrait évaluer les résultats des efforts menés pour modifier les normes liées au genre en matière de mariage des enfants aussi bien que de violence à l'égard des femmes.

Inde, mars 2016
© UNICEF/UN062004/Vishwanathan

Troisièmement,

Ruben Avila a décrit les enseignements tirés de la recherche et de la programmation en matière de planification familiale et de mobilisation effective des jeunes. Au sujet de la planification familiale, il a livré les principaux messages suivants : l'importance de promouvoir l'autonomie des adolescentes, d'assurer la participation des garçons et des hommes, de créer des espaces sûrs et d'accorder une attention accrue aux filles mariées. Pour ce qui est de la mobilisation effective des jeunes, il a souligné la nécessité d'impliquer un groupe diversifié de jeunes à toutes les étapes de la recherche, de l'élaboration des politiques et de la programmation, de soutenir leur participation au moyen du renforcement des capacités et du mentorat, de rompre la dynamique du pouvoir afin que les jeunes deviennent des partenaires et des meneurs au lieu de se borner à être des bénéficiaires, et de promouvoir la clarté et la transparence dans les communications.

Quatrièmement,

Rajesh Mehta a fait état des leçons apprises des efforts visant à généraliser l'amélioration de la qualité des services de santé. Il a expliqué le cadre régional d'amélioration de la qualité des soins en Asie du Sud-Est ainsi que le processus cyclique adopté pour déceler les lacunes en matière de performance, analyser les problèmes, élaborer et mettre à l'essai des changements et assurer la durabilité des améliorations. Il a décrit les activités menées dans la région pour déployer les interventions à grande échelle sur le plan horizontal aussi bien que vertical. Enfin, il a indiqué les principaux enseignements tirés du déploiement à grande échelle, notamment : les interventions doivent être conçues de manière à être pertinentes au niveau local, et leur faisabilité et leur efficacité doivent être mises à l'épreuve à ce même niveau ; les parties prenantes doivent veiller à ce que les interventions soient intégrées aux politiques et aux programmes et prendre délibérément des mesures destinées à en accroître l'ampleur à la fois horizontalement et verticalement.

Cinquièmement,

Marina Plesons a présenté les enseignements à retenir d'un examen des stratégies d'amélioration de la coordination multisectorielle aux niveaux national et infranational. À l'échelon national, elle a affirmé que les pays devraient reconnaître et mobiliser les chefs de file engagés et compétents, établir une compréhension commune de la question ciblée et de la façon de l'aborder, et délimiter et clarifier les rôles et les responsabilités des parties prenantes concernées. À l'échelon infranational, les pays devraient mettre en place des mécanismes de coordination, renforcer la sensibilisation et les capacités au sein du personnel, se fonder sur les données factuelles infranationales pour mettre en contexte et adapter les interventions, élaborer des budgets coordonnés et des mécanismes de partage des coûts, et intégrer les systèmes de suivi et d'évaluation.

Priorités relatives à la recherche sur la mise en œuvre

Au cours de de cette séance, les participants ont discuté de leur expérience respective quant à la recherche sur la mise en œuvre et aux manières possibles de tirer parti de ce genre de recherche dans le domaine du mariage des enfants.

Premièrement,

Sanuykta Mathur a fait état de l'expérience du partenariat DREAMS, qui a consisté à faire des recherches sur la mise en œuvre dans sept pays relativement à la prévention du VIH. Elle a décrit les caractéristiques de la recherche sur la mise en œuvre, notamment : qu'elle est pratique et axe sa fonction de production de données factuelles sur des questions de modalités ; qu'elle crée des ponts entre les perspectives de multiples parties prenantes ; qu'elle encourage l'intégration des conclusions de recherche dans les politiques et la pratique. Elle a ensuite expliqué le processus que DREAMS a adopté et qui comportait les étapes suivantes : réunions de planification, établissement de priorités parmi les questions de recherche, élaboration de plans et méthodes d'examen et sélection de partenaires de recherche à l'échelon du pays concerné. Enfin, elle a donné un aperçu des principales conclusions tirées sur les profils de risque de VIH chez les adolescentes et les jeunes femmes et leurs partenaires masculins, sur les moteurs comportementaux et sociaux, sur l'évolution des risques de VIH et de l'utilisation des services au fil du temps, et sur l'introduction de la prophylaxie préexposition (PrEP).

Deuxièmement,

Participant à distance, Priya Nanda a décrit l'expérience de la Fondation Bill & Melinda Gates issue de la réalisation d'une étude sur la mise en œuvre qui a consisté à examiner la supervision d'appui comme moyen d'améliorer la performance des travailleurs de première ligne. Elle a expliqué le processus que son équipe avait appliqué pour élaborer un cadre visant les moyens, les motifs et les opportunités afin de diagnostiquer les obstacles à la performance de ces travailleurs. Ensuite, elle a indiqué que le contrôle exercé par les travailleurs de première ligne sur leur performance tend à être limité et elle a exposé cinq solutions possibles : la supervision d'appui, les incitations, le renforcement des compétences et la formation, la « m-santé » (santé mobile) et les approches axées sur l'apprentissage participatif. En dernier lieu, elle a discuté d'un plan de recherche potentiel qui pourrait servir à tester trois modèles différents : la formation aux directives, la formation aux directives se doublant d'une supervision par les pairs et une auto-supervision, et la formation aux directives se doublant d'un encadrement/mentorat pour les responsables de bloc et les travailleurs de première ligne.

Troisièmement,

Mona Sherpa et Ashok Dyalchand ont décrit leur expérience d'intégration de la recherche sur la mise en œuvre dans leurs activités réalisées au Népal et en Inde, respectivement.



02.

Questions de recherche à résoudre en priorité pour faire progresser l'action

Les participants ont ensuite entrepris de définir les principales lacunes dans la recherche auxquelles il faudra accorder une attention prioritaire au cours des cinq prochaines années, ainsi que les motifs de la détermination de ces lacunes, compte tenu de l'actuelle situation mondiale en matière de mariage des enfants. Durant les trois jours de la réunion, et dans le cadre du suivi ultérieur, les participants ont répertorié les lacunes suivantes dans la recherche, liées à divers aspects du mariage des enfants :

Prévalence, tendances, déterminants et corrélats

- Effectuer des activités de collecte de données, au niveau infranational et à l'échelle des sous-populations, ainsi que des activités d'analyse de la prévalence, des tendances, des déterminants et des corrélats du mariage des enfants.

Justification : démontrer la pertinence des investissements et en permettre un ciblage plus précis ; savoir dans quelles zones au sein des pays et dans quelles sous-populations les déclin surviennent, et en déterminer les raisons.

- Effectuer de telles analyses pendant et après les situations de crise humanitaire.

Justification : mieux comprendre les implications à court et à long terme et les options potentielles en matière de riposte.

- Cartographier les changements dans la prévalence du mariage des enfants en lien avec l'évolution des

tendances sociales et économiques aux niveaux macro, méso et micro.

Justification : comprendre les facteurs qui contribuent aux changements dans les taux de mariage des enfants au fil du temps.

- Évaluer les moments de survenue et la prévalence des grossesses et des accouchements dans les cas de mariage des enfants.

Justification : mieux prévoir les concordances chronologiques et les décalages dans l'évolution de ces résultats corrélés, et se fonder sur les résultats pour éclairer la conception des approches relatives à ces deux questions.

- Définir des paramètres et approches d'évaluation des caractéristiques des mariages, en mettant particulièrement l'accent sur le pouvoir et l'autonomisation des filles en fonction de leur âge lors du mariage.

Justification : comprendre les différences entre la situation des filles et des jeunes femmes en lien avec l'âge auquel elles se sont mariées.





Éthiopie, octobre 2017
© UNICEF/UN0139739/Tadesse

Conséquences

- Effectuer des analyses des répercussions à court et à long terme (perçues et réelles) du mariage précoce sur les filles, tout au long de leur vie, en fonction de dimensions clés (par exemple, procréation, santé [y compris la santé mentale], éducation, opportunités/bien-être économiques, taille et structure de la famille, relations de pouvoir, violence, systèmes de soutien social), de même que sur les hommes et les garçons qu'elles épousent, et sur leurs enfants et leur famille.

Justification : fournir des informations utiles pour les activités de plaidoyer, de prévention et de soutien, et établir des liens avec les programmes qui s'adressent aux filles et aux femmes.

- Effectuer des analyses concernant les transitions au sein du ménage à la suite d'un mariage ou d'une union précoces (par exemple, formation ou dissolution du ménage, séparation, divorce, veuvage, désertion)

Justification : mieux éclairer les activités de soutien des filles dont le mariage ou l'union périlite.

- Effectuer des analyses des répercussions à court et à long terme (perçues et réelles) du mariage précoce sur les filles et sur leur famille, dans les situations d'aide humanitaire ou d'aide aux réfugiés (y compris dans le cadre des arrangements temporaires/contractuels).

Justification : mieux éclairer les activités de plaidoyer, de prévention et de soutien dans les situations d'aide humanitaire ou d'aide aux réfugiés.

Études concernant l'efficacité des interventions

- Effectuer des études/évaluations portant sur l'efficacité des interventions, en vue d'évaluer l'impact de stratégies d'intervention spécifiques destinées à retarder le mariage, stratégies qui ciblent différents groupes (par exemple, les filles, les garçons/hommes, les parents et les communautés) et qui sont appliquées dans des contextes précis.

Justification : combler les lacunes dans les données probantes concernant certaines stratégies d'intervention comme les systèmes de transferts en espèces, dans les cas où les données probantes existantes sont mitigées, et dans des contextes tels que l'Afrique de l'Ouest et l'Amérique latine, où peu d'études de ce genre ont été réalisées.

- Effectuer des études/évaluations portant sur l'efficacité des interventions, en vue d'évaluer l'impact des interventions uniques comparativement à celui des interventions exhaustives.

Justification : déterminer si les ensembles exhaustifs d'interventions, dont l'efficacité a été démontrée, mais dont le déploiement à grande échelle est difficile et gourmand en ressources, sont aussi efficaces que les interventions uniques, dont le déploiement à grande échelle est plus facile et nécessite des ressources moins considérables.

- Effectuer des études/évaluations portant sur l'efficacité des interventions en vue d'évaluer l'impact des interventions qui visent à entraîner des changements au niveau individuel ou communautaire, comparativement à celles qui visent à le faire au niveau des systèmes.

Justification : déterminer si les interventions qui visent à entraîner des changements au niveau des systèmes, dont l'efficacité a été démontrée dans d'autres domaines, mais qui sont difficiles à réaliser et chronophages, devraient être appliquées dans le contexte de la prévention du mariage des enfants.

Études concernant la recherche sur la mise en œuvre

Plateformes et approches d'exécution :

- Cartographier les plateformes fonctionnelles et à grande échelle dont il serait possible de tirer parti pour intensifier/accélérer la réalisation des interventions destinées : (i) à prévenir le mariage des enfants ; (ii) à appuyer les filles mariées et leurs enfants, tant dans les situations de crise humanitaire qu'en temps normal.

Justification : faire le meilleur usage des mécanismes disponibles dont on pourrait tirer parti pour étendre la portée des interventions efficaces de prévention du mariage des enfants, et pour répondre aux besoins des filles mariées et de leurs enfants.

- Déterminer des approches susceptibles d'assurer une meilleure intégration des activités liées au mariage des enfants au sein des plateformes d'exécution des autres secteurs (par exemple, l'éducation et l'emploi) et des autres domaines d'intervention (par exemple, les mutilations génitales féminines et la violence à l'égard des femmes).

Justification : accroître l'efficacité et l'efficience.

- Déterminer des approches qui peuvent répondre aux besoins et résoudre les problèmes des filles et des communautés qui sont les plus difficiles à atteindre.

Justification : s'assurer que les programmes relèvent le défi d'atteindre les personnes qui habitent dans les régions rurales les plus isolées et qui se trouvent dans les quintiles de richesse les plus bas.

- Évaluer le coût, la capacité de déploiement à grande échelle et la durabilité des interventions uniques, comparativement aux interventions exhaustives.

Justification : déterminer si les ensembles exhaustifs d'interventions, dont l'efficacité a été démontrée, mais dont le déploiement à grande échelle est difficile et gourmand en ressources, sont aussi efficaces que les interventions uniques, dont le déploiement à grande échelle est plus facile et nécessite des ressources moins considérables.

Coûts :

- Évaluer les besoins et les lacunes en matière d'investissements pour la prévention du mariage des enfants et l'appui aux filles mariées.

Justification : déterminer le financement requis comparativement au financement disponible.

Rôle des organisations de la société civile dans les efforts de déploiement à grande échelle :

- Évaluer les capacités dont les organisations de la société civile auront besoin pour appuyer le déploiement à grande échelle des activités liées au mariage des enfants, de concert avec les instances gouvernementales et/ou

le secteur privé, dans les contextes où la capacité du gouvernement est faible, et dans les contextes où elle ne l'est pas, mais où le gouvernement ne joue pas un rôle de chef de file.

- Évaluer la durabilité et l'impact des organisations de la société civile dans les efforts de déploiement à grande échelle.

Justification (concernant les deux recommandations) : bien que les organisations de la société civile aient joué et continuent de jouer des rôles de plaidoyer et d'innovation, on leur demande de plus en plus de contribuer aux efforts de déploiement à grande échelle.

Documentation et évaluation des politiques et programmes nationaux :

- Documenter et évaluer les programmes déployés à grande échelle : leur échelle et leur calendrier de mise en œuvre, les activités menées et les façons de procéder, leur coût, et leurs forces et faiblesses.

Justification : relever les enseignements tirés de l'apprentissage par la pratique dans des pays où l'on procède rarement à une documentation et à des évaluations des activités de programme.

- Évaluer si une perspective de genre et d'équité est maintenue lorsque les initiatives passent d'une petite à une grande échelle.

Justification : à mesure que les projets évoluent jusqu'à devenir des programmes, ils sont exposés à des pressions qui incitent à réduire la portée des questions ciblées, au profit de l'augmentation d'échelle.

- Évaluer les avantages et les risques potentiels de la mise en œuvre de stratégies en vue de créer un environnement juridique et social propice à la lutte contre le mariage des enfants et au respect des droits des filles et, en particulier, de leurs droits liés à la santé sexuelle et procréative.

Justification : déterminer si de telles activités pourraient en définitive avoir des effets négatifs non voulus (par exemple, réactions hostiles des communautés, ou passage de l'activité concernée à la clandestinité).

- Évaluer les caractéristiques des coalitions en matière de politiques qui ont contribué à des déploiements à grande échelle concernant des enjeux d'une complexité semblable à ceux du mariage des enfants.

Justification : s'inspirer des enseignements tirés dans d'autres domaines de la santé et du développement.

- Évaluer ce qu'il serait possible de réaliser dans certains pays au moyen d'une action plus coordonnée entre les organismes des Nations Unies, les bailleurs de fonds, les organismes gouvernementaux et les organisations de la société civile.

Justification : déterminer les résultats d'une coordination et d'une collaboration accrues, ainsi que les mesures à prendre pour les faire advenir.



03.

Forger des partenariats pour accroître la coordination et la traduction de la recherche et l'adhésion à ses conclusions

En dernier lieu, les participants ont entrepris de déterminer les meilleurs moyens de soutenir la diffusion et l'adoption des conclusions de recherche et la mise en œuvre du nouveau programme de recherche.

Il y avait chez les participants un solide consensus quant au fait que la recherche, pour être utilisée, doit être en phase avec les besoins des responsables de l'élaboration des politiques et de la mise en œuvre des programmes. Ils ont donc discuté d'options qui feraient en sorte que les besoins des responsables éclairent la recherche, que la recherche actuelle et nouvelle soit présentée de manière à en favoriser l'adoption, et que des ressources soient affectées aux questions de recherche identifiées. Diverses suggestions pratiques se sont dégagées de ces discussions.

Priorisation, financement et réalisation de la recherche

- À l'échelle mondiale, créer un groupe de recherche qui aura délibérément pour objet de définir et de tenir à jour un programme d'apprentissage en matière de prévention du mariage des enfants et de réponse aux besoins des filles mariées.

- Au niveau des pays, rassembler les chercheurs, les organismes internationaux, les gouvernements et la société civile afin qu'ils appuient la création de mécanismes similaires.

Justification : faire en sorte que les priorités de recherche soient collaborativement établies avec l'entière participation des parties prenantes au niveau mondial et national, et qu'elles s'harmonisent vraiment avec l'évolution des besoins dans le domaine.

- Relier le financement de la recherche à un cadre de recherche axé sur

l'étude des interventions et sur les éléments à l'appui des interventions et investissements stratégiques (DREAMS constitue un bon exemple de l'établissement du lien entre la mise en œuvre et la recherche sur la mise en œuvre).

- Renforcer les capacités des chercheurs, au niveau des pays, à concevoir et effectuer la recherche et à interpréter les implications de leurs conclusions de recherche.

- Investir dans la recherche sur l'action participative afin d'assurer la mobilisation effective des adolescents et des communautés envers la réalisation de la recherche.

Justification : tirer parti de l'occasion de renforcer les capacités de recherche de concert avec la réalisation de la recherche.



Présentation et traduction des conclusions de recherche

- Assurer la participation des responsables de l'élaboration des politiques et de la mise en œuvre des programmes à la conception des résultats de recherche escomptés.

Justification : s'assurer que les conclusions de recherche seront présentées d'une manière qui répondra à leurs besoins.

- Mener systématiquement des activités de proximité avec tous les secteurs pertinents (par exemple, santé, éducation, genre, autonomisation économique) en vue de diffuser les conclusions de recherche.

Justification : s'assurer que tous les secteurs concernés sont à même d'apporter la contribution qu'ils peuvent à cet égard.

- Veiller à ce que les conclusions de recherche soient publiées dans des revues en accès libre.
- En tant que compléments aux rapports ainsi qu'aux publications dans les revues spécialisées, créer des notes d'information, blogs, documents infographiques et diaporamas destinés à divers publics.
- Tirer parti des plateformes disponibles d'échange d'informations.
- Créer un mécanisme de « service d'assistance » qui permettrait de poser des questions sur les politiques et les programmes et d'obtenir des réponses.

Justification : accroître l'accessibilité aux conclusions de recherche dans une gamme variée de formes et de moyens de communication.



Bangladesh, juillet 2018
© UNICEF/UNI334080/Mawa

La réunion a rassemblé des chercheurs et des responsables de la mise en œuvre des programmes qui œuvrent dans le secteur du mariage des enfants et dans d'autres secteurs qui pourraient apporter des perspectives utiles sur les travaux dans ce domaine. Les travaux préparatoires des participants et les exposés connexes présentés au cours de la réunion ont clairement montré qu'une somme considérable de recherche a été effectuée sur cette problématique au cours des 10 dernières années ; toutefois, il subsiste des lacunes dans les questions traitées et les régions géographiques qui font l'objet de recherches.

Les participants se sont accordés à dire que le domaine du mariage des enfants connaît une évolution rapide et ils ont fait ressortir diverses lacunes importantes dans les données probantes. Ils sont également convenus qu'il faudrait rendre

plus accessible une grande partie des données probantes disponibles à l'intention des défenseurs des droits, des concepteurs de programmes, des responsables de l'élaboration des politiques et des bailleurs de fonds, afin que leurs efforts continus pour prévenir le mariage des enfants et appuyer les filles mariées reposent sur de solides éléments de preuve.

Les participants ont réclamé l'adoption d'un programme d'apprentissage mondial plus ciblé et plus sensible à ce qu'est la réalité sur le terrain dans différents lieux et contextes. Ils ont aussi réclamé que l'on s'efforce de rassembler régulièrement les consommateurs de la recherche, les auteurs de celle-ci et les bailleurs de fonds qui la financent. Enfin, ils ont souligné l'importance de l'entière participation des pays et communautés touchés à la définition des priorités et à la réalisation des travaux en matière de recherche.

Annexe

01—Liste des participants

EXPERTS TECHNIQUES

Benta Abuya

- African Population and Health Research Centre (Centre africain de recherche sur la population et la santé) -
Nairobi, Kenya

Sajeda Amin

- Conseil de population -
Washington, D.C., États-Unis

Niaz Asadullah

- Université de Malaya -
Kuala Lumpur, Malaisie

Ruben Avila

- International Youth Alliance for Family Planning (Alliance internationale des jeunes pour la planification familiale) -
Monterrey, Mexique

Gitanjali Chaturvedi

- Banque mondiale, Inde -
New Delhi, Inde

Gina Crivello

- Young Lives (Jeunes Vies) -
Oxford, Royaume-Uni

Ashok Dyalchand

- Institute for Health Management Pachod (Institut pour la gestion de la santé, Pachod) -
Pachod, Inde

Yvette Efevbera

- Bill & Melinda Gates Foundation (Fondation Bill et Melinda Gates) -
Seattle, États-Unis

Shatha Elnakib (participation à distance)

- Université Johns Hopkins -
Baltimore, États-Unis

Raffaella Schiavon Ermani

- Consultante indépendante -
Mexico, Mexique

Annabel Erulkar

- Conseil de population, Éthiopie -
Addis-Abeba, Éthiopie

Kathleen Flynn-Dapaah

- Affaires mondiales Canada -
Ottawa, Canada

Asha George (participation à distance)

- Université du Cap-Occidental -
Le Cap, Afrique du Sud

Aparajita Gogoi

- Centre for Catalyzing Change (Centre de catalyse du changement) -
New Delhi, Inde

Erin Murphy Graham

- Université de Californie à Berkeley -
Berkeley, États-Unis

Margaret Greene

- Consultante indépendante -
Washington, D.C., États-Unis

Nicola Jones

- Overseas Development Institute (Institut du développement outre-mer) -
Londres, Royaume-Uni

Miles Kemplay

- Children's Investment Fund Foundation (Fondation du Fonds d'investissement pour les enfants) -
Londres, Royaume-Uni

Erica Maganga

- Ministère de l'égalité des genres, Gouvernement de la République du Malawi -
Lilongwe, Malawi

Sanyukta Mathur

- Conseil de population -
Washington, D.C., États-Unis

Margo Mullinax

- American Jewish World Service (Service mondial juif américain) -
New York, États-Unis

Jacinta Muteshi-Strachan

- Conseil de population -
Washington, D.C., États-Unis

Lazarus Mwale

- Plan International, Zambie -
Lusaka, Zambie

Priya Nanda (participation à distance)

- Bill & Melinda Gates Foundation, India (Fondation Bill et Melinda Gates, Inde) -
New Delhi, Inde

Susanne Petroni

- Consultante indépendante -
Washington, D.C., États-Unis

Auxilia Ponga

- Ministère de l'égalité des genres, Gouvernement de la République de Zambie -
Lusaka, Zambie

Léa Rouanet

- Banque mondiale, Laboratoire d'innovation sur le genre -
Genève, Suisse

Rashmila Shakya

- Université d'Amsterdam -
Amsterdam, Pays-Bas

Mona Sherpa

- CARE, Népal -
Katmandou, Népal

**Manahil Siddiqi (participation
à distance)**

- Université de l'État de Washington,
École de santé publique -
Seattle, États-Unis

Priyanka Sreenath

- MAMTA Health Institute for
Mother & Child (Institut MAMTA
pour la santé de la mère et de
l'enfant) -
New Delhi, Inde

Mehaki Thapa

- Child Workers in Nepal (Enfants
qui travaillent au Népal) -
Katmandou, Népal

Cory Wornell

- USAID -
Washington, D.C., États-Unis

PROGRAMME MONDIAL FNUAP-UNICEF VISANT À ACCÉLÉRER LA LUTTE CONTRE LE MARIAGE DES ENFANTS**Claudia Cappa (participation
à distance)**

- UNICEF -
New York, États-Unis

**Annalisa Capparelo (participation
à distance)**

- UNICEF Ghana -
Accra, Ghana

Satvika Chalasani

- FNUAP -
New York, États-Unis

**Ingrid Fitzgerald (participation
à distance)**

- FNUAP Asie-Pacifique -
Bangkok, Thaïlande

Nankali Maksud

- UNICEF -
New York, États-Unis

Anju Malhotra

- UNICEF -
New York, États-Unis

Sol (Maria) Pradelli

- UNICEF, Bureau régional pour
l'Amérique latine et les Caraïbes -
Barcelone, Espagne

Dhuwarkha Sriram

- UNICEF Inde -
New Delhi, Inde

Ramya Subrahmanian

- UNICEF Innocenti -
Florence, Italie

FILLES, PAS ÉPOUSES : PARTENARIAT MONDIAL POUR METTRE FIN AU MARIAGE DES ENFANTS**Arwyn Finnie**

- *Filles, pas épouses* -
Londres, Royaume-Uni

Ellen Travers

- *Filles, pas épouses* -
Londres, Royaume-Uni

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ**Jamela Al-Raiby**

- OMS, Bureau régional pour la
Méditerranée orientale -
Le Caire, Égypte

Venkatraman Chandra-Mouli

- OMS, RHR/HRP -
Genève, Suisse

Marina Plesons

- OMS, RHR/HRP -
Genève, Suisse

Avni Amin

- OMS, RHR/HRP -
Genève, Suisse

Rajesh Mehta

- OMS, Bureau régional pour l'Asie
du Sud-Est -
New Delhi, Inde

Annexe

02—Programme de la réunion

30 septembre

Heure	Titre de la séance	Coordonnatrice/ coordonnateur	Modératrice/ modérateur	Conférencières/ conférenciers
9 h 15 – 10 h 45	Mot de bienvenue Présentations Aperçu de la réunion	V. Chandra-Mouli, A. Malhotra, E. Travers		
10 h 45 – 11 heures	Pause café/thé			
11 heures – 12 h 30	Évolution de la recherche et de la programmation en matière de mariage des enfants : progrès réalisés et défis à relever <i>Exposés et table ronde, suivis d'une discussion en plénière</i>	E. Travers	S. Chalasani	M. Greene, A. Malhotra R. Ermani, N. Maksud, L. Mwale, A. Ponga, P. Sreenath
12 h 30 – 13 h 30	Déjeuner			
13 h 30 – 15 heures	Mesure des taux, tendances et déterminants du mariage des enfants <i>Exposés suivis d'une discussion en plénière</i>	A. Malhotra	N. Jones	M. Greene, A. Malhotra C. Cappa, G. Crivello, S. Elnakib, I. Fitzgerald
15 heures – 15 h 30	Pause café/thé			
15 h 30 – 17 heures	Déterminants et corrélats du mariage des enfants : complexité, contextualisation et implications pour la riposte <i>Exposés et travail en groupe, suivis d'une discussion en plénière</i>	M. Greene	M. Greene	M. Greene, A. Malhotra
17 heures – 18 h 30	Réception			

1^{er} octobre

Heure	Titre de la séance	Coordonnatrice/ coordonnateur	Modératrice/ modérateur	Conférencières/ conférenciers
9 heures – 9 h 15	Retour sur le jour 1	V. Chandra-Mouli		
9 h 15 – 10 h 30	Conséquences du mariage des enfants et approches visant à répondre aux besoins des filles mariées <i>Exposés et travail en groupe, suivis d'une discussion en plénière</i>	A. Finnie	M. Plesons	M. Greene, A. Malhotra Y. Efevbera, S. Petroni E. Graham, M. Plesons
10 h 30 – 11 heures	Pause café/thé			
11 heures – 12 h 30	Prévention du mariage des enfants : données factuelles sur l'efficacité des interventions <i>Exposés suivis d'une discussion en plénière</i>	A. Malhotra	K. Flynn-Dapaah	M. Greene, A. Malhotra S. Amin, M. Mullinax, J. Al-Raiby, R. Shakya, R. Subramanian
12 h 30 – 13 h 30	Déjeuner			
13 h 30 – 15 heures	Déploiement des interventions à grande échelle et accélération des déclinis au niveau des populations <i>Table ronde suivie d'une discussion en plénière si</i>	A. Malhotra	A. Malhotra	A. Dyalchand, A. Erulkar, N. Jones, L. Mwale, D. Sriram
15 heures – 15 h 30	Pause café/thé			
15 h 30 – 17 heures	Recours à des plateformes sectorielles pour lutter contre le mariage des enfants <i>Exposés suivis d'une discussion en plénière</i>	V. Chandra-Mouli	V. Chandra-Mouli	B. Abuya, N. Asadullah, G. Chaturvedi, A. George, A. Gogoi

2 octobre

Heure	Titre de la séance	Coordonnatrice/ coordonnateur	Modératrice/ modérateur	Conférencières/ conférenciers
9 heures – 9 h 15	Retour sur le jour 2	V. Chandra-Mouli		
9 h 15 – 10 h 30	Enseignements tirés de la recherche sur les questions connexes et sur la convergence <i>Exposés suivis d'une discussion en plénière</i>	M. Plesons	Cory Wornell	A. Amin, R. Avila, R. Mehta, J. Muteshi, M. Plesons, L. Say
10 h 30 – 11 heures	Pause café/thé			
11 heures – 12 h 30	Priorités relatives à la recherche sur la mise en œuvre <i>Exposés suivis d'une discussion en plénière</i>	V. Chandra-Mouli	V. Chandra-Mouli	E. Ahmed, A. Dyalchand, S. Mathur, P. Nanda, M. Sherpa
12 h 30 – 13 h 30	Déjeuner			
13 h 30 – 15 heures	Forger des partenariats pour l'amélioration de la production, de la communication et de la traduction des données probantes <i>Group work, followed by discussion in plenary</i>	A. Finnie, E. Travers		
15 heures – 15 h 30	Pause café/thé			
15 h 30 – 17 heures	Prochaines étapes Clôture de la réunion	V. Chandra-Mouli, A. Malhotra, E. Travers		

